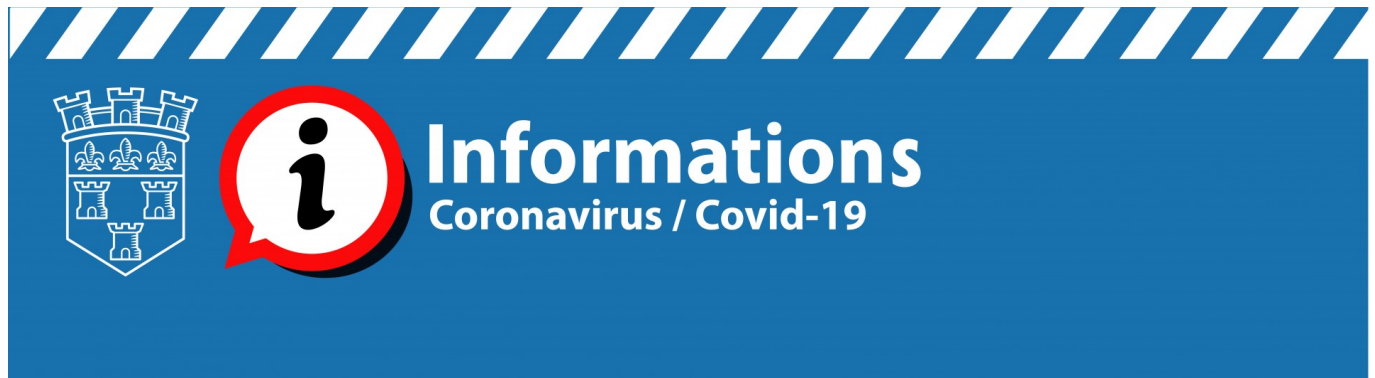


## Point info COVID : RAPPEL



Suite aux annonces du Premier Ministre du 10 décembre, le confinement est levé à partir de ce jour sur l'ensemble du territoire français et le couvre-feu entre en vigueur :

>fin du confinement et des attestations de sortie en journée

>déplacements entre régions autorisés

>instauration d'un couvre-feu de 20h00 à 06h00 du matin, à l'exception des déplacements domicile-travail (justificatif obligatoire) et du réveillon du 24 décembre. Le couvre-feu est maintenu le 31 décembre à partir de 20h.

>le télétravail reste la norme

>réouverture reportée au 7 janvier 2021 pour les salles de cinéma, les théâtres, les musées et les enceintes sportives (sous réserve de nouvelles consignes)

>lieux de culte toujours limités à 30 personnes maximum

>N'oubliez pas : le port du masque est toujours obligatoire sur l'ensemble du territoire de la commune de Montereau, et la distance entre les personnes est une barrière complémentaire pour éviter les contaminations.